



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 MAI 2017

LES RÉOLUTIONS SUIVANTES SONT SOUMISES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

PREMIÈRE PROPOSITION DE RÉOLUTION

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 mai 2016.

DEUXIÈME PROPOSITION DE RÉOLUTION

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 mars 2017.

TROISIÈME PROPOSITION DE RÉOLUTION

Approbation du rapport moral (Président, Secrétaire Général) et des rapports des Vice-Présidents délégués.

QUATRIÈME PROPOSITION DE RÉOLUTION

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté par le Trésorier et du rapport du Commissaire aux comptes, approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016 présentant un résultat déficitaire de 899 237 euros.

En conséquence, donne quitus aux administrateurs de leur mandat pour ledit exercice et donne décharge au Commissaire aux comptes.

CINQUIÈME PROPOSITION DE RÉOLUTION

Approbation de la proposition d'affectation du résultat déficitaire de 899 237 euros, sur lequel il convient d'imputer la reprise, pour son montant de 812 708 euros, de la réserve constituée lors de la dernière assemblée pour le Club France Rio 2016, aux réserves non statutaires.

SIXIÈME PROPOSITION DE RÉOLUTION

Après avoir entendu le rapport spécial sur les conventions réglementées du Commissaire aux comptes, approbation dudit rapport dans toutes ses parties.

SEPTIÈME PROPOSITION DE RÉOLUTION

Après avoir entendu le commentaire du projet de budget 2017, approbation du budget tel que présenté à l'Assemblée Générale.

HUITIÈME PROPOSITION DE RÉOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, approbation de l'augmentation de l'ensemble des cotisations pour l'exercice 2018 telle que présentée à l'Assemblée Générale.

LES ÉLECTIONS

- Présidence (possibilité de la tenue de deux tours de vote)
- Membres du Conseil d'Administration (possibilité de la tenue de deux tours de vote)